



Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 09 juillet 2020 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **CLERMONT-FERRAND (63)** à :

AUFAUVRE Lucie  
CERES Chloe  
CHABALIER Amandine  
DEFAIX Manon  
DURANT Marine  
MORILLAC Camille [avec les félicitations du jury]  
NAVARRO Noemie  
PECOUL Cynthia  
SALVAN Romane  
SERGERE Marine

Fait à Paris, le 09 juillet 2020  
la présidente du jury,

  
Marie GUILLON



*Décision à titre purement informatif.*

*Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.  
Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.*